

ADP2 - Architecture, développement et patrimoine (module 2)

Année académique 2021-2022

Enoncé des cours et exercices pour février-mars 2022

Ce quadrimestre, le cours « Questions d'Architecture » ADP (Q2) se propose de travailler sur les petites et moyennes villes du sud à partir de deux exemples : Mayotte (département de France d'outre-mer) et la ville de Mbanza-Ngungu en République Démocratique du Congo.

Les enjeux des villes du sud seront abordés à partir de 3 axes :

- L'analyse des dynamiques et formes d'extension urbaine en lien avec la transformation de la société,
- Les transformations des territoires ruraux en lien avec l'urbanisme (évolution des pratiques agricoles autour des villes),
- Les questions d'extraction, production et filière des matériaux, notamment la terre crue.

Pour les étudiants, ces questions seront abordées à l'occasion d'un grand séminaire transversal ponctué de petits cours d'appuis théoriques (urbanisme des villes du sud) et techniques (cartographie), et de quelques conférences. Un intérêt particulier sera porté aux questions de cartographie.

Le séminaire sera encadré par (ordre alphabétique) : Victor Brunfaut, Philippe Lecocq, Géry Leloutre, Isabelle Prignot, Yves Robert avec l'appui de Gaëlle Faguet et des doctorants congolais de la Faculté d'architecture.

ADP2 - Architecture, développement et patrimoine (module 2)

Année académique 2021-2022

Philosophie des cours ADP

Le cours « Questions d'Architecture ADP » envisage la thématique du développement dans le lien que cette notion entretient avec les contextes socioculturels locaux (e.a., au sens large, patrimoniaux) : la prise en compte et la valorisation des contextes socioculturels locaux comme ressource pour le développement. Développer, c'est reconnaître, conserver et transmettre les valeurs d'un contexte, pour se l'approprier et le perpétuer, mais c'est aussi le transformer pour l'adapter en le renouvelant, en vue de permettre l'émergence d'une modernité responsable à partir des potentialités du territoire (environnemental, historique, économique, social, culturel, ...) et avec la participation de ceux qu'il concerne.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques) L'option « Architecture - Développement – Patrimoine » (ADP) est une option consacrée aux questions d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine dans leur lien aux problématiques de développement, dans une approche intégrée et transdisciplinaire. Architecture, urbanisme et patrimoine y sont envisagés dans leur dimension culturelle, à la fois produits et vecteurs d'un développement entendu comme processus de transformation ancré dans un lieu, porté par des acteurs et des référents culturels spécifiques. Pour ADP, « développer », c'est reconnaître, comprendre et s'appuyer sur un contexte, pour se l'approprier et le perpétuer, mais c'est aussi le transformer pour l'adapter en le renouvelant, avec la participation de ceux qu'il concerne. Concrètement, ADP développe des activités pédagogiques, mais aussi des activités de recherche et de services à la société.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Séminaire: important travail d'équipe étudiante autour des questions de développement des villes du sud (10 crédits).

Contribution au profil d'enseignement

Acquisition de capacités techniques (rédactionnelles, cartographiques, graphiques, etc.) nécessaires à la réalisation et à la présentation d'un travail de recherche appliquée sur une problématique territoriale.

Acquisition de notions d'histoire de l'urbanisme et de l'architecture.

Acquisition de notions propres à l'évolution des théories du développement pour les pays dits du « Sud ».

Acquisition de notions propres à l'analyse des problématiques urbaines et architecturales au « Nord » comme au « Sud ».

Acquisition des capacités de lecture critique des projets urbains et architecturaux menés dans les pays dits du « Sud ».

Références, bibliographie et lectures recommandées

Une bibliographie détaillée sera fournie lors du cours

Contacts

Yves Robert – yves.robert@ulb.be

Victor Brunfaut - victor.brunfaut@ulb.be

Campus

Flagey

Méthode(s) d'évaluation

Jury avec présentation de documents écrits et graphiques, présentés et défendus par l'étudiant.
Construction de la note : cote finale construite à partir de celle du pré-jury et du jury final.
La présence aux cours est nécessaire.

Langue(s) d'évaluation

français